

Adoption du budget de l’année 2027 et du programme triennal d’immobilisations

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Gatineau adoptera, lors de sa séance du **mardi 8 décembre 2026, à 17 h**, dans la salle Jean-Despréz de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le budget de l'année 2027 et le programme triennal d'immobilisations de 2027 à 2029.

Prenez avis que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget de l'année 2027 et le programme triennal d’immobilisations de 2027 à 2029.

Veuillez noter que tous les avis du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l’adresse gatineau.ca/avispublics.

Gatineau, ce 27 novembre 2026

GATINEAU

L’assistante-greffière,
Me Caroline Payer